

Dossier de presse



IMPOSTURE SUR LE PLUS GRAND VOLCAN D'EUROPE ET MASSACRE PAYSAGER DU CANTAL

**Marche de protestation contre les implantations
de centrales éoliennes dans le Cantal**

Jeudi 9 août 2018 au Puy Mary

10h au Col de Serre, 12h au Pas de Peyrol

Collectif Anti-éolien pour la Sauvegarde du Cantal

collectifcantaleolien@gmail.com

06 61 75 52 85 – 06 07 79 31 51 – 06 20 56 22 73

Un vent de colère souffle contre les éoliennes imposées sur nos communes

La coalition anti-éolienne gonfle comme un spi. Partout en France, et aujourd'hui dans le Cantal, les populations rurales se rebiffent contre les centrales éoliennes industrielles qui défigurent notre paysage sans remplir leur rôle de production d'énergie renouvelable.

Nous avons pris le temps de nous informer auprès de scientifiques, d'économistes, de spécialistes en énergie, de professionnels de la nature et des paysages et nous ne sommes plus dupes de toutes les **méthodes employées pour justifier les mensonges économiques et écologiques de ces centrales** :

Sur les méthodes employées par les promoteurs :

- **Les projets sont mis en place avec les élus locaux et les propriétaires terriens dans la plus grande discrétion**, les habitants sont mis devant le fait accompli lorsque le projet est déjà bien avancé, ils réalisent alors que leurs paysages si précieux seront définitivement massacrés : comment en effet justifier la place ou l'intégration paysagère d'une centrale éolienne industrielle dans nos bocages, nos planèzes ou nos montagnes, visible de nos sites classés (monuments historiques, Grand Site de France ...) ?
- **Les promoteurs n'hésitent pas à "acheter" toutes les personnes susceptibles de s'opposer au projet** : il y a quelques jours, l'un des responsables d'une nouvelle association antiéolienne dans le Cantal s'est vu proposer par le promoteur de supprimer l'éolienne prévue près de chez lui en contrepartie de son abandon à toute opposition au projet ! Quelques mois plus tôt, c'est un président de club de foot d'un bourg (aussi président de l'association antiéolienne locale) à qui le promoteur a proposé de grosses subventions, pour le foot bien sûr, pas pour lutter contre son projet ! Bien trop nombreuses sont les associations ou les administrations locales qui acceptent les subsides que leur font miroiter les promoteurs éoliens en contrepartie de leur silence, **nous ne faisons pas partie de ceux-là !**

D'un point de vue économique :

- On nous dit que les éoliennes vont créer des emplois locaux : mais **aucune éolienne n'est construite en France**, elles viennent toutes d'Allemagne, du Danemark, d'Espagne, d'Inde ou de Chine. Quant à la maintenance, 2 techniciens suffisent pour plusieurs centrales éoliennes. Où sont donc ces emplois locaux qui font rêver tous nos élus ? Les économistes les plus reconnus ne cessent de répéter que les centrales éoliennes détruisent plus d'emplois en France (tourisme, commerces, bâtiment) qu'elles ne prétendent en créer !
- On fait croire aux communes, aux communautés de communes, comme aux propriétaires terriens que l'argent va tomber du ciel, pourtant **tous les calculs prouvent que les administrations locales perdent plus d'argent (taxes locales & subventions) qu'elles n'en touchent des promoteurs**, en faisant fuir les touristes et les retombées économiques qu'ils apportent (commerces, services, entreprises du bâtiment). De même, les nouveaux habitants en recherche du calme, d'un cadre de vie reposant et de liens sociaux, seront-ils encore attirés par les communes envahies d'éoliennes ?
- Quant aux propriétaires terriens, que diront-ils dans 15 ou 20 ans lorsqu'ils réaliseront que le démantèlement obligatoire des éoliennes (350 000 à 500 000 €) sera essentiellement à leur charge, sans compter les socles en béton (1500 tonnes par éolienne) qui resteront pour toujours dans leurs prairies, polluant les sols, les nappes phréatiques et détournant parfois les sources qui alimentent les bourgs ou les villages.

- **La prolifération des éoliennes** (rappelons que les promoteurs sont le plus souvent des multinationales dont les gros bénéfices ne sont guère imposés en France) **est responsable de fortes augmentations du prix de l'électricité** : dans tous les pays où elles se sont outrageusement développées, l'électricité coûte jusqu'à 2 fois plus qu'en France (Danemark, Allemagne, Espagne, Australie ...). Depuis 6 ans, une taxe a augmenté de 250% : la CSPE, cette taxe que nous payons tous pour compenser l'obligation d'achat par EDF de l'électricité éolienne ou solaire, à des prix très supérieurs à ceux du marché. Notre pays a toujours été excédentaire en production d'électricité, **pourquoi remplacer une électricité actuellement bon marché par une électricité très onéreuse, dont nous n'avons pas besoin, et dont nous devons nous débarrasser en la vendant à nos voisins pour un prix ridicule, le tout grâce aux taxes payées par tous les Français, qui alimentent les bénéfices de fonds de pension étranger ?**
- Le mitage de nos paysages s'explique par la rente que génère, même en l'absence de vents pertinents (le Cantal fait partie de la zone la moins ventée de France), l'exploitation de parcs composés au maximum de six éoliennes ou de 18 MW de puissance installée : jusqu'à ce seuil les exploitants éoliens bénéficient encore pendant 20 ans du prix de rachat majoré de l'électricité. **Ce privilège rend l'exploitation de ces parcs très rentable** (grâce à la CSPE que nous payons tous), **même en zones peu ventées ou difficiles d'accès, comme ici en zones de moyennes montagnes du Cantal**. Il engendre en réalité la fragmentation de grands parcs qui seraient soumis à la concurrence quant à la fixation du prix de rachat, en de multiples petits parcs espacés de seulement quelques kilomètres, exploités par des filiales d'un même groupe (détournement de la loi en quelque sorte).
- L'acheminement de l'électricité des éoliennes, dispersées sur tout le territoire, nécessitera la création de **milliers de kilomètres de lignes à haute tension, qui coûteront encore des milliards d'euros payés par le contribuable !**

D'un point de vue écologique :

- On nous a dit que le "mix énergétique" était indispensable pour sauver la planète du réchauffement climatique dû aux GES (gaz à effet de serre, dont le CO₂) : mais **quel est l'intérêt de remplacer une énergie essentiellement décarbonnée (le nucléaire & l'hydraulique) par une autre, l'éolien, qui l'est nettement moins ?** Car, dans la mesure où la production d'électricité par les éoliennes (qui dépend du vent) ne peut correspondre à notre demande (qui ne dépend en rien du vent), cette production est automatiquement couplée à des **centrales thermiques (charbon, lignite, gaz) très polluantes, pour pallier les périodes sans vent ou avec trop de vent** (dans les 2 cas, les éoliennes sont arrêtées). C'est ce qui se passe en Allemagne ou en Espagne, et rappelons que l'Allemagne est devenue le premier pollueur de l'Europe depuis que son gouvernement, qui a décidé de truffier le pays d'éoliennes, a dû construire de nouvelles centrales thermiques.
- Notre ministre de la Transition écologique et solidaire a, pour derniers chevaux de bataille, le **maintien de la biodiversité et l'arrêt du bétonnage des zones rurales**, mais que pense-t-il des millions de tonnes de béton armé nécessaires à la pause des éoliennes imposées trop souvent dans des zones protégées (Natura 2000, ZNIEFF, loi des montagnes, loi du littoral ...) où elles massacrent en silence plusieurs milliers d'oiseaux et de chauve-souris chaque année, comme des sites exceptionnels de biodiversité et de migration ?

Le Cantal refuse de se voir imposer des centrales éoliennes industrielles

Rappelons que le **Cantal, qui se classe parmi les meilleurs départements producteurs d'énergies renouvelables**, n'a pas besoin de recevoir de leçon dans ce domaine :

- Grâce à ses nombreuses **centrales hydroélectriques** (850 000 MWh par an), qui ont noyé silencieusement nos vallées et nos villages dans la seconde moitié du XXe siècle, le Cantal produit l'électricité nécessaire à 350 000 habitants, alors qu'il en compte à peine 150 000, soit une production plus de 2 fois supérieure à sa consommation. En d'autres termes, **depuis des décennies, le Cantal fournit à la France une électricité propre, renouvelable, pilotable¹ et bon marché.**
- Le **bois énergie** dont le tonnage commercialisé dans le département ou vers l'extérieur est en forte progression avec la multiplication des réseaux de chaleur.
- Le **solaire** puisque l'ensoleillement du Cantal est important, les nombreuses stabulations de notre pays d'élevage se couvrent désormais de panneaux photovoltaïques
- La **géothermie profonde** est également prometteuse en terre de volcans, un projet est à l'étude par la société Electerre, basée à St Flour
- La **méthanisation**, couplée parfois à la **production d'hydrogène**, se développe aussi, apportant quelques revenus à nos éleveurs, tout en leur donnant des engrais de meilleure qualité et sans odeur.

N'oublions pas aussi que **le tourisme est la seconde ressource de notre département après l'agriculture & l'élevage** : les touristes viennent chercher l'authenticité, la nature, le calme, l'harmonie de nos sites naturels, comme les Monts du Cantal (le plus grand volcan d'Europe), ils ne viendront certainement pas voir des éoliennes qui polluent déjà trop leurs régions d'origine.

La pratique de l'omerta de nos élus est intolérable

Comment se fait-il que nos élus et nos administrations ne comprennent pas que le développement de centrales éoliennes industrielles dans le Cantal risque de ruiner notre département ?

Actuellement, 11 centrales éoliennes polluent notre paysage cantalien (2 à Allanche, 2 à Coren, 2 à Rageade, 2 à Talizat-Résoentières, 1 à La Chapelle Laurent, 1 à Saint Saury et 1 à Vieillepesse-Résoentières), et **24 autres projets pourraient voir le jour dans les années qui viennent !**

La majorité des 47 éoliennes déjà en place dans le Cantal ne dépasse pas 100 m de haut, mais près de **150 autres éoliennes de 150 à plus de 200 m de haut pourraient bientôt cerner les Monts du Cantal** (le plus grand volcan d'Europe), **le Grand Site Classé du Puy Mary** (y perdrait-il son label ?), le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (exclura-t-il les communes ayant accepté ces monstres ?), nos paysages exceptionnels, nos forêts, nos prairies, **ruinant notre économie locale, massacrant notre biodiversité, nos sources et nos ressources !**

Comment accepter que la majorité de nos élus, de nos administrations et des associations locales de protection de la nature ou du patrimoine reste silencieuse ?

En France, des centaines d'élus (députés, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux, maires, adjoints et conseillers), **toutes sensibilités politiques confondues, se sont clairement positionnés contre la prolifération des centrales éoliennes.**

¹ Les énergies pilotables (grand hydraulique, nucléaire, thermique) sont celles dont on peut modifier la production pour l'adapter à la consommation du moment. A l'inverse, les énergies intermittentes non pilotables (les éoliennes, le solaire, le petit hydraulique, dit "au fil de l'eau") doivent obligatoirement être couplées aux énergies pilotables – le plus souvent thermiques, très polluantes – pour pallier le manque de vent, de soleil ou d'eau qui mettraient en péril notre réseau électrique.

Dans le Cantal, **seuls 2 élus**, M. Descoeur et M. Jarlier, ont pris publiquement position, refusant de mettre en danger notre économie et notre qualité de vie², en s'opposant à la prolifération des projets éoliens. Quelques maires, conseillers municipaux et conseillers départementaux partagent cet avis, mais ne le disent pas assez haut et fort !

Le Collectif Anti-éolien pour la Sauvegarde du Cantal (CASC)³ s'adresse aux élus :

Il vous demande de sortir de votre silence – qui ne dit mot consent – et de prendre clairement position pour ou contre le saccage paysager et la ruine de notre beau Cantal !

À l'instar de millions de Français qui osent afficher leur ras-le-bol devant la multiplication des centrales éoliennes industrielles, le rassemblement au Puy Mary du jeudi 9 août, organisé par le CASC montre sa détermination à manifester son opposition au dictat des promoteurs de centrales éoliennes industrielles dans **nos plus beaux paysages qui doivent rester pour toujours le trésor des générations futures.**

Le Collectif Anti-éolien pour la Sauvegarde du Cantal s'adresse à tous les citoyens :

Que vous soyez en résidence principale ou secondaire de nos communes rurales ou de nos villes, ou simplement de passage pour vos vacances, quel que soit votre métier, que vous soyez ou non élus, que vous soyez ou non décisionnaires dans une administration ou une association, si vous aimez le Cantal, **osez dire NON à ceux qui, sans vous demander votre avis, veulent envahir et ruiner votre cadre de vie.**

Ça suffit... STOP !

Non à l'industrialisation de nos campagnes,

Non à l'absence de concertation avec les populations locales,

Non à la détérioration de notre cadre de vie,

Non à la prolifération en marche forcée des centrales éoliennes sur notre territoire,

Non à la marchandisation de nos paysages,

Non aux impacts sur la biodiversité,

Non aux tentatives de corruption par les promoteurs éoliens, trop souvent acceptées, de nos élus, nos paysans et nos responsables d'associations.

Oui, nous voulons protéger :

Notre cadre de vie,

Notre environnement,

Notre facture d'électricité,

L'avenir de nos enfants.

² Extrait de la conclusion du rapport de l'Académie de Médecine (mai 2017) : "Si l'éolien terrestre ne semble pas induire directement de pathologies organiques, il affecte au travers de ses nuisances sonores et surtout visuelles la qualité de vie d'une partie des riverains et donc leur "état de complet bien-être physique, mentale et social", lequel définit aujourd'hui le concept de santé."

³ Les associations de lutte contre l'implantation dévastatrice de centrales éoliennes sur notre territoire cantalien viennent de se regrouper pour créer le **Collectif Anti-éolien pour la Sauvegarde du Cantal (CASC)** afin d'unir leurs forces de conviction pour informer, mettre en garde les populations devant les abus des promoteurs et les conséquences dramatiques et irrémédiables de ces centrales éoliennes qui vont entraîner le massacre paysager de nos territoires.